Listen to this article

« Car par tes paroles tu seras justifié, et par tes paroles tu seras condamné. » – Matthieu 12 : 37.

Le mot « justifié » utilisé ici par notre Seigneur n'est pas la justification dont il est généralement question dans le Nouveau Testament. La « justification par la foi » au sujet de laquelle Paul écrit consiste en la justification devant Dieu de ceux qui ont de tout cœur accepté Jésus comme Sauveur. *« Étant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ »* (Romains 5 : 1). Notre justification se base sur notre foi en Dieu ; nous ne pouvons entrer dans sa famille sans la foi. L'Apôtre Jacques déclare qu'une foi vivante se démontre par les œuvres. Et l'arrangement de Dieu requiert que nous manifestions notre foi par toutes les bonnes œuvres que nous sommes capables d'accomplir. Ainsi, c'est la foi et les œuvres, ensemble, qui nous conduisent à la ressemblance du caractère de Christ, afin d'être participants de sa résurrection. Si nous n'avons que la foi sans les œuvres, nous n'atteindrons jamais le but ; si nous avons toutes les œuvres mais sans la foi, nous allons échouer pareillement.

La déclaration de notre Seigneur *« par tes paroles tu seras justifié, et par tes paroles tu seras condamné »* ne s'adresse pas du tout à l'Église. Personne n'avait été accepté à une pleine justification et n'avait reçu l'engendrement du saint Esprit avant la Pentecôte, qui eut lieu un certain temps après que ces paroles aient été prononcées. Ces paroles ont été adressées aux Pharisiens qui recevaient une réprimande. Le mot « justifié » est utilisé ici dans un sens limité. Par exemple, nous pouvons parler d'une transaction réalisée et dire : J'ai trouvé que mon choix était justifié. Jésus a utilisé ce mot ici dans un sens similaire. Il s'adressait à ceux qui professaient avoir une relation particulière avec Dieu sous l'alliance de la Loi, et qui se croyaient tout particulièrement saints. Les Juifs n'étaient pas justifiés pour la vie, mais simplement pour la communion avec Dieu. Et ils étaient alors dans un temps d'épreuve particulier. Seraient-ils trouvés dignes ?

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Ils n'ont pas reconnu le jour de leur visitation

Nous lisons qu'ils ne se rendirent pas compte qu'ils étaient à l'épreuve – qu'ils étaient entrés sous un certain jugement de Dieu, afin de déterminer s'ils pouvaient ou non, comme nation, continuer à être à son service. *« Ils n'ont pas connu le temps de leur visitation »* (Luc 19 : 44). Notre Seigneur déclara, alors qu'Il se dirigeait vers Jérusalem : *« Voici, votre maison vous est laissée déserte ! »* En tant que Maison des Serviteurs, ils n'étaient plus dignes de conserver une faveur particulière. Durant trois années et demie, une certaine faveur leur fut accordée ; l'Évangile fut prêché au milieu d'eux. Mais l'Évangile n'a pas intéressé la nation ; à l'exception des « vrais Israélites » qui se trouvaient parmi eux, le reste fidèle. Après les trois années et demie, qui mirent fin à la « soixante-dixième semaine », la faveur du Seigneur accordée aux Juifs prit fin, et à partir de ce moment, la porte fut ouverte aux païens. Et depuis lors, les Juifs n'ont plus la prééminence sur les autres.

Les Pharisiens professaient leur entière consécration à Dieu et leur grande sainteté. Jésus leur a dit qu'ils avaient élargi leurs phylactères et agrandi les franges de leurs vêtements ; qu'ils prenaient la première place dans les synagogues et faisaient pour l'apparence de longues prières ; qu'ils payaient même la dîme sur les plus petites graines, la menthe, l'anis et le cumin, mais qu'ils omettaient les points plus importants de la Loi, et que leur observation de la Loi n'était que superficielle et d'apparence (Matthieu 23 : 5, 6, 14, 23-25). Il déclara que la Loi leur ordonnait d'aimer leur prochain comme eux-mêmes. Et Il les accusa de *« dévorer les maisons des veuves »* (Matthieu 23 : 14) ; qu'ils étaient capables de profiter du fait qu'elles étaient sans défense. Il leur fit comprendre qu'il était absurde de s'imaginer qu'ils gardaient la Loi en offrant simplement des prières au coin des rues, etc.

Les paroles manifestent l'état de cœur

« Par tes paroles tu seras condamné » signifiait qu'ils allaient perdre la faveur particulière de Dieu. Par leurs paroles, ils se prouvèrent être malhonnêtes. Ils purent voir les bonnes œuvres de Jésus, mais par jalousie et par malveillance, ils ont dit toute sorte de mal à son encontre et L'ont crucifié. Tout ce qu'ils ont dit contre Lui montrait leur réelle condition de cœur. Ils se sont montrés indignes de la faveur de Dieu. Toutefois, nous ne devons pas penser que les Juifs sont passés sous

une défaveur éternelle. Durant cet Âge de l'Évangile, ils se trouvent sous un châtiment particulier ; ils ont subi beaucoup de persécutions ; mais c'est leur foi en Dieu qui les leur a amenées.

La colère de Dieu est tombée sur eux « tout particulièrement » durant les quarante années qui ont clôturé l'Âge Judaïque. A la fin de l'an 70 de notre ère, la nation fut réduite à néant. Mais le peuple est resté profondément vivant ! Et ils vont bientôt revenir pleinement à la faveur de Dieu : *« ils sont aimés à cause de leurs pères »* (Romains 11 : 28). Ils ont toujours une part dans l'arrangement qui a été fait dès le commencement. Ainsi, leur condamnation n'était pas éternelle. Mais ils ont perdu la bénédiction principale.

S'ils avaient dit : Nous ne sommes pas encore capables de voir que Celui-ci est le Messie, mais nous sommes convaincus qu'il y a en Lui une merveilleuse puissance agissante – s'ils avaient dit de tels mots, ils se seraient démontrés désireux de comprendre convenablement, et Dieu leur aurait accordé cette grâce comme Il l'a fait pour d'autres après la Pentecôte. De cette manière, c'est par leurs paroles et par leur conduite qu'ils auraient pu être justifiés. Toutefois, ce n'est pas ce qu'ils ont dit, parce qu'ils n'avaient pas la bonne condition de cœur. *« C'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. »* Leur attitude de cœur s'est manifestée dans leurs paroles ; et la faveur à l'égard de leur nation a pris fin.

Ce que constitue la médisance

L'Apôtre Paul dit : *« Ne dites du mal de personne »* ; Il ne dit pas « Ne dites du mal d'aucun credo ». Certains credo mériteraient qu'on en dise du mal. Cela ferait du bien au peuple qui est lié par ceux-ci. Il ne dit pas que nous ne devons pas dire de mal d'un mauvais principe, mais il ramène la question à une histoire de personne. La Bible parle de l'humanité comme ayant de mauvaises pensées, de mauvaises paroles et de mauvaises actions ; ils sont tous bannis dans ce sens. Dire que le monde entier est pécheur n'est pas dire du mal. C'est vrai, et chacun devrait savoir que tous les hommes sont pécheurs : le péché domine.

Mais lorsqu'on en vient à la personne, nous sommes sur un terrain brûlant. Jésus a dit que les Pharisiens étaient des hypocrites et des sépulcres blanchis. Il ne

s’adressait pas à un individu, mais Il critiquait le système, une classe. Ainsi, si nous attirons l’attention des gens sur les pickpockets (voleurs à la tire), nous ne faisons pas nécessairement un reproche direct à l’égard de l’un d’entre eux qui se trouverait dans notre voisinage. Mais lorsque nous isolons un individu et que nous disons du mal de lui, nous sommes, selon les Écritures, sur un mauvais terrain, sauf en cas de nécessité. Si vous connaissez un pickpocket, l’attitude convenable serait de le faire arrêter. Si vous savez qu’une personne donnée était un pickpocket à un certain moment de sa vie, cela ne signifie pas nécessairement que cette personne le soit encore maintenant ; elle a très bien pu se corriger.

C’est pourquoi, lorsque nous donnons des conseils au sujet des pickpockets, il ne serait pas juste de s’intéresser à telle ou telle personne, à moins que nous ne sachions des choses positives. Il y a des personnes derrière les barreaux qui aujourd’hui servent la Vérité et la justice. Il en est de même également de certaines personnes qui sont sorties de prison. Entretenir des reproches et condamner une personne à cause d’une mauvaise conduite dans le passé n’est pas juste. Il n’est pas juste d’entretenir des reproches à l’encontre de quiconque, et de mettre en doute qu’il puisse avoir une conduite honnête par la suite. Nous devrions plutôt dire : Maintenant, tu es un homme libre, et je crois que tu es déterminé à faire le bien. L’effet d’une telle déclaration serait bon – montrer que quelqu’un qui connaît son passé veut l’aider. Mais s’il ne nous assurait pas qu’il veut faire le bien, alors, nous pourrions nous sentir libres de mettre les autres en garde contre lui. S’il désirait faire le bien, nous devrions coopérer avec lui de toute manière possible.

Le monde est rempli de médisance

Nous n’avons aucun doute qu’il y a beaucoup de médisance : le monde en est rempli. Une personne qui travaille dans les affaires dira fréquemment d’une autre : « Ma confiance en lui va aussi loin qu’un éléphant qu’on lance par la queue. » [expression anglaise illustrant le manque de confiance]. Le monde n’est pas à l’École de Christ ; c’est l’Église qui est tout particulièrement instruite à ne médire de personne. Bien entendu, il est naturel pour notre chair déchue « d’éluder » à peu près toute chose, et d’essayer de trouver une manière de nous justifier en disant quelque chose de négatif sur quelqu’un ; et il semble que même le peuple du Seigneur se soit souvent « écarté » en cherchant quelles excuses il pourrait trouver

pour médire d'un autre sans se sentir cependant condamné.

Le cœur de l'homme est très trompeur

Nous pouvons supposer, présumer, que chaque enfant de Dieu a un cœur désireux de faire la volonté du Seigneur, et qu'ainsi aucun d'entre eux ne désire faire ce qui est contraire à la volonté du Seigneur. Mais il y a quelque chose dans le cœur humain déchu qui est très trompeur – déterminé à faire ce qu'il faisait précédemment dans le monde. Nous avons connu des personnes du monde qui n'avaient aucun scrupule à dire tout et n'importe quoi sur les autres. Ce sont des personnes qui répandent des rumeurs, tout en sachant que la personne à qui elles en parlent ira la colporter dans les cinq minutes. Même si elles ne sont pas sûres de la véracité de l'information, c'est trop « bon » pour être gardé ! Elles veulent que d'autres partagent une si belle information ! Elles gardent l'information comme une miette agréable sous leur langue pendant un moment, puis elles se hâtent de la recracher à d'autres, pour qu'elles l'aident à propager la rumeur ! Le mal est comme un feu qui ne demande qu'à se répandre.

On pourrait penser qu'il n'est pas inconvenant de dire la vérité à propos de quelqu'un. « Eh bien, c'est une erreur ! » – Par exemple : « Mais, si je ne dis pas à John Smith que Mary Jones me doit de l'argent, il pourrait être tenté de lui faire confiance. Je dois le dire aux autres parce qu'elle pourrait s'endetter aussi auprès d'eux ! – Je ne vais pas dire grand-chose : Je vais simplement hausser les épaules, hocher la tête et dire : Tu ferais bien de te méfier, ou tu vas le regretter ! » Même si la personne ne devait qu'un centime, on lui aurait causé un millier de dollars de préjudice.

Savons-nous quelque chose qu'il nous brûle d'envie de divulguer ? Si oui, alors approchons-nous du Seigneur dans la prière, et efforçons-nous de suivre sérieusement l'injonction de l'Apôtre Paul : *« Que toute amertume, toute animosité, toute colère, toute clameur, toute calomnie, et toute espèce de méchanceté, disparaissent du milieu de vous. Soyez bons les uns envers les autres, compatissants, vous pardonnant réciproquement, comme Dieu vous a pardonné en Christ. »* – Ephésiens 4 : 31, 32.

Ce qui est important pour le peuple du Seigneur

Nous croyons que la question de la médisance, chers frères et sœurs, est une des grandes difficultés du chrétien – savoir comment, quand et où conserver notre paix en ce qui concerne la réputation des autres. Nous connaissons un frère qui a été en prison et qui a été libéré. Il nous a dit qu'il était heureux de sortir. Nous lui avons demandé : As-tu dit à quelqu'un que tu as été en prison ? Oui, répondit-il. Et bien, n'en parle plus. Très peu des membres du peuple du Seigneur te feraient confiance s'ils le savaient. Nous irons voir ceux à qui tu en as parlé, et nous leur demanderons de ne pas en parler autour d'eux, à personne. C'est un trait de notre nature déchue de parler de ces choses.

Définition de la médisance

Bien entendu, il y a des personnes qui sont insensées ; elles disent des choses négatives sur elles-mêmes et sur les autres. Mais la majorité des personnes ne souhaiterait pas dire des choses qui la dévaloriseraient. Là, nous devrions nous arrêter un instant et réfléchir. Devrais-je dire quoi que ce soit de négatif sur qui que ce soit ? Si les circonstances changeaient, si j'étais à la place de cette personne et que cette personne était à la mienne, est-ce que j'aimerais qu'elle dise de telles choses sur moi ?

Mais qu'en serait-il si nous voyions un pickpocket en plein méfait ?
Nous nous sentirions pleinement justifié de faire tout ce qui est nécessaire pour qu'il soit arrêté, parce que nous penserions que c'est la meilleure des choses pour cet homme ainsi que pour les autres. Nous considérerions qu'il serait juste de crier : « Attention, c'est un pickpocket ! » et qu'il serait juste qu'il soit arrêté.

Selon notre compréhension, la médisance consiste à dire quoi que ce soit d'injurieux à l'égard d'un autre que nous trouverions méchant et injurieux si cela était dit à notre égard d'une quelconque manière ou dans une quelconque circonstance. Il nous est arrivé d'avoir connaissance d'une personne qui avait fait du mal, et nous lui avons fait savoir que si elle persévérait dans une telle voie, nous considérerions être de notre devoir de réagir ; mais que si elle nous assurait qu'elle abandonnait sa voie, nous n'en ferions rien. De cette manière, dans plusieurs cas, la

personne a été empêchée de faire du mal aux autres ; et il nous a été épargné de devoir parler publiquement de ce que nous savions et que, probablement, aucune autre personne au monde ne savait.

Nous avons besoin de la sagesse d'En-Haut. Et nous croyons que cette attitude représente le développement nécessaire du caractère chrétien. Si nous voulons réellement le bien de notre prochain, ainsi que notre propre bien, si nous désirons l'honorer tout comme nous voudrions qu'il nous honore, alors nous devons suivre la Règle d'Or : « Fais à ton prochain ce que tu voudrais qu'il te fasse. »

Beaucoup de calomnies seraient évitées si nous nous souvenions du petit chant suivant tiré d'un journal laïc. Le sentiment qui en ressort est sain et scriptural :

« Fais tout le bien possible,

Par tous les moyens possibles,

De toute manière possible,

Partout où c'est possible,

A tout moment possible,

À toute personne possible,

Aussi longtemps que tu le peux. »

Paul nous donne brièvement la même pensée, en disant : *« Ainsi donc, pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous »* – Galates 6 : 10.

WT1914 p5470